



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E48412

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2024

ÉDITÉ LE 12/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2004
7 500

Raison sociale : CAVANIER SARL

4 BIS RUE CARNOT
15000 AURILLAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC

Téléphone : 04 71 63 55 30

Fax : 04 71 63 70 85

Siret : 451 619 316 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 83 03682

Portable :

Site Internet :

E-mail : bureau@cavanier.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 250291370032

Responsabilité légale :

CAVANIER FRANCK CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 250291370032

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	26/04/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/05/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.